

# **INTENSIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT DES FORÊTS DU QUÉBEC**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR**

**LES SERRES COOPÉRATIVES DE  
GUYENNE**

**AMOS, AVRIL 2004**

Il nous fait plaisir de vous présenter ce mémoire qui je l'espère vous aidera dans votre réflexion.

## HISTORIQUE:

Les Serres Coopératives de Guyenne ont été fondées en 1980.

Notre coopérative a été l'une des premières entreprises au Québec à obtenir un contrat du gouvernement pour la production de plants forestiers.

Depuis ce temps le volume à varier mais c'est stabilisé depuis quelques années à près de 15 à 20 millions de plants annuellement, devenant ainsi l'un des plus gros producteurs de plants forestiers au Québec.

Le chiffre d'affaires dans ce secteur se situe à près de 2 millions par année. Nous employons près de 100 personnes sur une base saisonnière, ces personnes sont issues des communautés rurales et majoritairement féminin.

L'un des thèmes qui nous préoccupe est le développement durable de la forêt.

Beaucoup de mesures auront des impacts majeurs sur la possibilité forestière tel que:

- Augmentation des aires protégées.
- Les aires de protection pour le caribou.
- La récurrence des feux de forêt.
- L'entente Cris - Québec.
- Pourvoiries
- Parcs.

Si la surface diminue et si l'on désire maintenir la capacité forestière nous devons penser au rendement accru.

Depuis quelques années le nombre de plants reboisés ne cesse de diminuer. De plus les pépinières privées produisent actuellement à environ 76% de leurs capacités.

Nous croyons que pour maintenir à long terme le potentiel forestiers on doit:

## **AUGMENTER LE REBOISEMENT**

## COMMENT DOIT-ON LE FAIRE?

Premièrement nous devons identifier les vastes espaces découverts par les grands feux qui ne sont pas reboisés et les espaces qui ont été récoltés depuis les 20 dernières années qui ne se sont pas régénérés.

Deuxièmement, nous devons reboiser les terres en friches disponibles, ceci représente 50 000 hectares donc près de 125 millions de plants forestiers.

Ces 2 principales mesures devraient faire partie d'un programme de reboisement spécial échelonné dans le temps.

Au Québec nous disposons de l'espace nécessaire en serres et en tunnels pour répondre à une demande accrue de volume de reboisement et nous possédons l'expertise pour produire un plant de qualité à prix compétitif.

Nous remercions les membres de la commission de nous avoir entendu.

Réjean Dubé, ingénieur agronome  
Directeur général